Rapport d'activité 2012







Sommaire

3 Préambule

Activités et organisation de Profelia

6 Assurance

8
Performance et placements

Chiffres clés 2012	2012	2011	2010
Fortune totale (bilan) en CHF	432,9 mio	400,4 mio	322,9 mio
Performance des placements	6,60 %	0,82 %	-2,00%
Nombre d'assurés actifs	2′221	2'076	1′368
Nombre de pensionnés	759	747	694
Montant des pensions et prestations versées en CHF	26,7 mio	30,9 mio	12,9 mio
Montant des cotisations et prestations d'entrée en CHF	40 mio	110,8 mio	329,9 mio
Nombre de caisses communes	1	1	1
Nombre de caisses autonomes	12	12	9

Préambule

Pour sa quatrième année d'activité, Profelia a réalisé un exercice favorable en termes de performance des placements tout en consolidant son développement commercial dans un marché très concurrentiel.

En 2012, le nombre d'employeurs passe de 24 à 29. L'effectif total des actifs et des pensionnés est en augmentation de 6 %, ce qui représente près de 3'000 personnes. Le total du bilan progresse quant à lui de 8 % pour dépasser CHF 430 mio. La diminution significative des cotisations et prestations d'entrée de CHF 111 mio à CHF 40 mio est liée à l'absence de transfert important en 2012.

Au niveau du placement de la fortune, contrairement à ce que prédisaient de nombreux experts en raison d'une situation économique mondiale difficile, l'année 2012 a été très positive pour Profelia avec une performance de 6,60 %.

Toutes les classes d'actifs ont contribué positive-

Composition des organes

Conseil de fondation

Présidente

Mme Gladys Laffely Maillard * Jusqu'au 31 décembre 2012

M. Claude Oreiller ** Dès le 1^{er} janvier 2013

Vice-président

M. Claude Oreiller **
Jusqu'au 31 décembre 2012
Mme Gladys Laffely Maillard *
Dès le 1er janvier 2013

ment à ce résultat, la palme revenant aux actions de sociétés suisses qui affichent une performance supérieure à 17 %. Dans ce contexte, les degrés de couverture des caisses de prévoyance de Profelia s'améliorent nettement, de l'ordre de 3 % à 4 %, comme l'illustre celui de la caisse commune qui s'établit à 101,7 % à fin 2012.

Dans ce contexte, le Conseil de Profelia a décidé de maintenir la rémunération des avoirs de vieillesse au taux d'intérêt LPP, soit 1,5 % pour 2013, sans distinction entre la partie obligatoire et la partie surobligatoire. Pour mémoire, cette rémunération est à mettre en parallèle avec l'inflation, cette dernière étant négative en 2012 (- 0,7 %).

Le Conseil de fondation étudie une adaptation du taux d'intérêt technique et du taux de couverture sur la partie surobligatoire.

Les comptes détaillés sont disponibles sur demande auprès de Profelia.

Membres

M. Daniel Trolliet *

M. Philippe Chambovey *

M Luc-Antoine Baehni **

Mme Viviana Marchetto Chorfi **

Secrétaire (hors Conseil)

Mme Anne Gauthier-Jaques

Expert agréé

GiTeC Prévoyance SA, Lausanne

Organe de révision

BDO SA, Epalinges

Gérante

Retraites Populaires, institution de droit public cantonal, dont le siège est à Lausanne

^{*} représentant des assurés

^{**} représentant des employeurs

Activités et organisation de Profelia

Fondation du secteur parapublic

Profelia est une fondation de prévoyance professionnelle créée par Retraites Populaires et qui est spécialisée dans le domaine parapublic. Lancée le 1er janvier 2009, ses activités s'étendent à toute la Suisse romande et aux cantons bilingues.

Profelia propose aux employeurs un large choix de solutions pour organiser la prévoyance professionnelle de leur personnel. En effet, attachée au principe de la solidarité sectorielle, Profelia permet aux entreprises issues d'un même secteur d'activité de se regrouper au sein d'une caisse de prévoyance commune. Cette solidarité permet aux employeurs et assurés de bénéficier des synergies qui en découlent et de conditions financières de premier ordre.

Au 31 décembre 2012, Profelia compte 29 employeurs issus du secteur parapublic, public ou du secteur privé en liaison avec les premiers, dont 17 sont affiliés à la caisse commune et 12 gérés sous forme de caisses autonomes. Chaque caisse est indépendante et a un degré de couverture propre.

Retraites Populaires, le partenaire idéal

La gestion de Profelia est exercée par Retraites Populaires. La Fondation bénéficie ainsi de l'expérience d'une institution active depuis plus de 100 ans dans la prévoyance professionnelle et la gestion de caisses de pensions. Profelia et ses clients profitent ainsi de nombreux avantages tels qu'une plate-forme de gestion

complète à des coûts compétitifs ou l'expertise de nombreux spécialistes dans tous les domaines liés à la prévoyance professionnelle (finance, juridique, administration, immobilier, actuariat, communication, etc.).

Les compétences respectives du Conseil de fondation et de la gérante Retraites Populaires sont fixées en détail dans le règlement d'organisation et dans la convention de gérance.

Retraites Populaires, chiffres clés 2012

Aujourd'hui, Retraites Populaires réunit quelque 370 collaboratrices et collaborateurs.

Leurs qualités humaines, leurs compétences et leur éthique permettent à Retraites Populaires:

- d'assurer 115'646 actifs et 55'313 pensionnés (assurance vie et prévoyance, gestion d'institutions de prévoyance);
- d'assurer, dans le cadre de la prévoyance professionnelle, plus de 2'800 entreprises et institutions;
- de gérer un parc immobilier comprenant plus de 930 entrées d'immeubles et près de 12'700 appartements;
- de gérer des fonds d'une valeur de 17,6 milliards de francs

Affiliation et plans de prévoyance

Profelia comprend deux types de caisses de prévoyance distincts:

- les caisses destinées à des employeurs issus du même domaine d'activité et affiliés de manière commune (ci-après caisse commune);
- les caisses destinées à des employeurs affiliés de manière autonome. Dans ce cas, chaque caisse est propre à un employeur (ci-après caisse autonome).

Profelia propose des plans de prévoyance modulables permettant non seulement de garantir les prestations de la prévoyance obligatoire prévues dans la LPP, mais également d'aller au-delà.

Organisation

Statut légal

Profelia est une fondation de prévoyance collective de droit privé ayant la personnalité morale.

Elle a pour but d'instituer, dans le cadre de la LPP et de ses dispositions d'exécution, une prévoyance contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès en faveur des salariés des employeurs affiliés ainsi que de leurs proches et survivants.

Ses activités sont régies par les «Statuts de la Fondation » du 12 décembre 2008, le «Règlement de prévoyance professionnelle » du 1^{er} octobre 2010, ainsi que le «Règlement d'organisation » du 1^{er} janvier 2011.

Profelia est enregistrée dans le registre de la prévoyance professionnelle auprès de l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale (As-So).

Réassurance

Profelia a conclu des contrats de réassurance auprès de Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie S.A. couvrant les conséquences économiques de l'invalidité et du décès.

Loyauté dans la gestion de fortune et rétrocessions

Le comportement des responsables des caisses de pension doit satisfaire à des critères éthiques élevés, afin de préserver de manière absolue les intérêts des assurés et des bénéficiaires de rentes. Consciente de ses responsabilités, Profelia a adopté des dispositions applicables en matière de loyauté qui sont conformes aux dispositions légales ainsi qu'à la Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP) par rapport à la gestion des fonds de la prévoyance professionnelle.

Gérante de Profelia, Retraites Populaires a pris toutes les mesures nécessaires à la bonne application des dispositions légales applicables en matière d'intégrité et de loyauté. Elle s'est également engagée à respecter les principes édictés dans la Charte ASIP.

En outre, Profelia ainsi que sa gérante adhèrent aux «Lignes directrices pour les investisseurs institutionnels en vue de l'exercice des droits sociaux dans les sociétés anonymes».

La gérante s'est en tout temps souciée du bienfondé et de la bonne utilisation des rétrocessions payées par ses prestataires. De ce fait, les rétrocessions font l'objet d'un contrat spécifique dûment validé par le dépositaire qui s'assure que le client, respectivement le mandant, perçoit les montants qui lui sont dus.

Assurance

Effectif	31.12.2012	31.12.2011
Actifs	2′221	2′076
Pensionnés	759	747
- retraités	390	388
- invalides	85	76
- conjoints/partenaires enregistrés survivants	231	235
- enfants	53	48
Total des assurés	2′980	2′823
Total des employeurs	29	24
Ratio actifs/pensionnés	2.93	2.78

Prestations (en CHF)	31.12.2012	31.12.2011
Rentes de retraite	11′546′558.95	11′561′872.05
Rentes de survivants	3′913′249.10	3′760′907.50
Rentes d'invalidité	1′332′665.85	1′406′053.10
Prestations en capital à la retraite	482'490.30	2'153'566.20
Prestations en capital au décès et à l'invalidité	404′557.35	1′036′241.45
Prestations extra-réglementaires	3′761.40	20′576.40
Prestations de libre passage en cas de sortie	7'292'618.20	9'738'277.70
Versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	1′744′146.20	1′216′465.60
Total	26′720′047.35	30'893'960.00

Cotisations et prestations d'entrée (en CHF)	31.12.2012	31.12.2011
Cotisations et apports ordinaires et autres	30'169'942.55	35'780'557.55
Cotisations des salariés	9'528'456.70	9'128'959.30
Cotisations de l'employeur	13'665'247.60	12'923'257.35
Primes uniques et rachats	4'244'393.05	5'239'914.15
Cotisations assainissement salariés	1'166'392.80	1'128'251.45
Cotisations assainissement employeurs	1'445'468.55	1'401'711.30
Apports fortune libre entreprises	100'260.30	734'690.60
Apports dans la réserve de contributions de l'employeur	0.00	5'219'354.40
Subsides du fonds de garantie	19'723.55	4'419.00
Prestations d'entrée	9'902'173.05	75'083'605.95
Apports de libre passage	9'896'677.50	74'846'693.60
Remboursements de versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	5'495.55	236'912.35
Total	40'072'115.60	110'864'163.50

Frais d'administration et de marketing

Les frais d'administration et de marketing de Profelia se montent à CHF 912'248. Les frais d'administration par membre actif/pensionné s'élèvent à CHF 306,12, en baisse de 6 % par rapport à 2011 (CHF 325,48).

Provisions techniques

Les provisions techniques, ou provisions actuarielles, sont principalement destinées à couvrir les risques liés à la longévité, l'invalidité et au décès, renforçant ainsi la sécurité financière. Le niveau des provisions techniques est conforme aux exigences du règlement actuariel.

Performance et placements

La performance 2012 est très positive, grâce à la contribution de l'ensemble des classes d'actifs. Les obligations, qui constituent une part importante du portefeuille, ont contribué positivement à ce résultat et ont de plus surperformé leurs indices de référence, notamment grâce à une surpondération du seament « risque crédit entreprises ». Les actions ont bénéficié du retour de la confiance des investisseurs et des mesures prises par les banques centrales (avec notamment le soutien clairement affiché de la Banque centrale européenne à la zone euro). D'autres classes d'actifs ont également eu un impact particulièrement favorable sur la performance. l'immobilier suisse, les placements privés et les autres placements, parmi lesquels le segment des obligations convertibles s'est illustré avec une performance supérieure à 10 %.

Allocation de la fortune

Le rééquilibrage de l'allocation des actifs s'est poursuivi durant l'année 2012, dans la continuité des années précédentes et dans le cadre de la politique de placement déterminée par le Conseil de fondation. Les classes obligataires ont été réduites au profit des classes dont l'allocation nécessitait d'être renforcée: actions suisses et étrangères, hypothèques, immobilier suisse, placements alternatifs et obligations convertibles, notamment.

A l'issue de cet exercice, l'allocation cible des actifs et les marges de manœuvre ont été revues afin de prendre en compte la baisse des espérances de rendement des obligations et les opportunités d'investissement limitées en immobilier suisse. L'allocation ainsi déterminée distingue les classes liquides, pouvant faire

l'objet de changements d'allocation relativement rapides, des classes moins liquides pour lesquelles ces changements ne peuvent se faire que progressivement.

Dans ce contexte, l'allocation cible de l'immobilier suisse tient compte des possibilités d'investissement restreintes à moyen terme. Pour atteindre le besoin de rendement de la caisse, la part obligataire a été réduite au profit des actions et des autres classes liquides (matières premières et obligations convertibles, notamment).

En matière de prêts hypothécaires, la politique mutualiste de notre Fondation commence à se faire connaître auprès de la clientèle grâce à la transparence pratiquée en matière de taux et de frais, ainsi qu'à ses contacts de proximité. Le portefeuille est en construction et ne connaît à ce jour aucun problème lié au risque. En 2013, diverses actions visant à renforcer notre image de partenaire en matière de financement seront menées, dans la continuité de 2012.

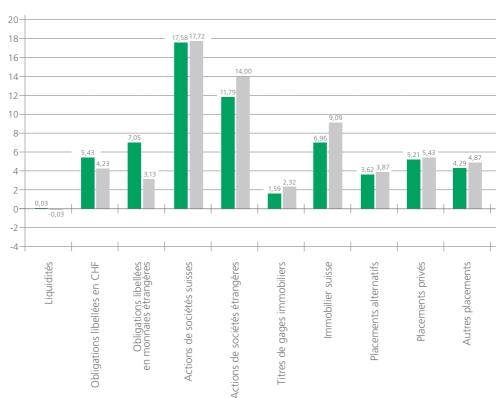
Concernant les placements immobiliers directs de la Fondation, l'année 2012 a été marquée par l'acquisition le 1er octobre des deux premiers immeubles vaudois de Profelia. Il s'agit des immeubles situés chemin du Suchet 6 et rue Neuve 1-3 à Orbe. Elle a également acheté en deux temps une part de copropriété commerciale dans l'immeuble ICC International Center Cointrin à Genève-Meyrin, à raison de 0,20 % en date du 1er mai 2012 et de 0,05 % en date du 1er novembre 2012.

Répartition des actifs au 31 décembre 2012, allocation des actifs et marges de manœuvre (en %)

	Répartition au 31.12.2012	Borne inférieure	Allocation	Borne supérieure
Liquidités et créances diverses à court et moyen terme	4,20	0	1	6
Obligations libellées en CHF	22,04	9	11	26
Obligations libellées en monnaies étrangères	14,53	10	12	16
Actions de sociétés suisses	10,26	10	12	14
Actions de sociétés étrangères	10,91	9	15	17
Titres de gages immobiliers	10,77	8	10	12
Immobilier suisse	13,87	14	18	22
Placements alternatifs	4,37	4	6	8
Placements privés	0,69	0	3	5
Matières premières	2,03	1	3	5
Obligations convertibles	3,77	2	5	7
Immobilier indirect étranger	0,89	0	2	4
Microfinance	1,67	0	2	4

Performance par classe d'actifs du 01.01.2012 au 31.12.2012 (en %)





Indices de référence:

Liquidités: Indice composite (3 mois et 48 heures) Obligations libellées en CHF: Swiss Bond Index Total

Obligations libellées en monnaies étrangères: Barclays Global Treasury Fiscal Strength Weighted

couvert à 30 % contre CHF

Actions de sociétés suisses: Swiss Performance Index

Actions de sociétés étrangères: MSCI All Country World Standard Index couvert à 20 % contre CHF

Titres de gages immobiliers: Taux d'intérêt de référence

Immobilier suisse: Indice composite (95 % IAZI, 5 % SXI Real Estate Funds) Placements alternatifs: HFRI FoF Composite Couvert 100 % contre CHF

Placements privés: Indice composite Autres placements: Indice composite

Perspectives 2013

Dans la suite de la politique menée ces dernières années, l'accent sera porté cette année sur deux axes principaux. Il s'agira d'une part de pallier l'absence d'un parc immobilier établi de taille suffisante et par conséquent de veiller à équilibrer la répartition entre investissements directs et indirects dans ce domaine. L'étude de projets d'investissements directs sera donc poursuivie. D'autre part, dans l'environnement de taux bas que nous connaissons actuellement, le bon équilibre entre la part des investissements en obligations et celle dédiée aux actions devra être trouvé, afin de tendre le mieux possible vers l'objectif de rendement de la caisse tout en contrôlant le risque et en diversifiant les placements.

Conclusion

La baisse des taux longs due à l'action des banques centrales arrive à son terme. La normalisation progressive des marchés financiers devrait donc se poursuivre en 2013. Les primes de risque des actifs comme les actions ou les obligations convertibles devraient poursuivre leur recul, donc soutenir des performances positives. La mise en place progressive de la politique d'investissement et le rééquilibrage entre les différentes classes d'actifs se sont poursuivis en 2012. Cet effort sera prolongé durant l'année 2013.

Contact et information

Profelia, fondation de prévoyance

Caroline 9 Case postale 288 1001 Lausanne Tél. 021 348 21 11 info@profelia.ch www.profelia.ch

